

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2022-03-31-06

L'an deux mille vingt-deux, le trente-et-un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M., M. SORIN P., Mme JUMIAUX A., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme POISSON C., M. NOVICK C., Mme WILK I., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., Mme SURET A., M. PETIT M., M. SERAFFIN J.C., Mme BOUCLON S.

Etaient absents excusés : M. AVRIL V. (pouvoir à Mme WILK I.), M. BENET M. (M. SORIN P.), Mme MOA K. (pouvoir à Mme CARON A.M.), M. LEROY E. (pouvoir à M. BEAUCAMP L.), M. COUAILLET T. (pouvoir à M. SERAFFIN J.C.), Mme BREARD A. (pouvoir à Mme BOUCLON S.)

Etait absent : M. WINTER G.

Date de convocation : 24/03/2022

Date d'affichage : 24/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 20

Votants : 26

Adeline SURET a été désignée secrétaire de séance.

□□□□□□□□□□

OBJET : Tarifs municipaux 2022

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix pour) :

- Considérant les tarifs municipaux 2021 fixés par la délibération du 18/03/2021,
 - Considérant qu'il y a lieu de procéder à leur revalorisation pour l'année 2022,
 - Considérant l'avis de la commission Finances et Ressources humaines du 28/03/2022 ;
- Décide l'application des nouveaux tarifs de services publics suivants à compter du 1^{er} mai 2022,
 - Dit que certains tarifs seront appliqués aux dates spéciales d'application spécifiées dans le tableau suivant :
 - 1^{er} juillet 2022 : tarifs eau et assainissement
 - 1^{er} septembre 2022 : tarifs école de musique et carte de transport écoles
- (voir tableau au dos)*
- Dit que les différentes recettes seront imputées sur les crédits budgétaires correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 31 mars 2022,

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20220331-20220331-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Notification : 10/03/2022



.../...

TARIFS DES SERVICES - 2022

OBJET	TARIFS
AU 1^{er} MAI	2022
Droits de place – métiers installés fêtes et marchés (/m ²)	0,70 €
Droits de place –métiers installés /véhicule /jour	0,80 €
Redevance stationnement /j/ véhicule (forain sans métier)	10,10 €
Concession cimetière trentenaire	216,00 €
Concession cimetière cinquantenaire	351,00 €
Cavurne trentenaire	584,00 €
Columbarium trentenaire	984,00 €
Plaque « Jardin du Souvenir »	50,00 €
Vacation police – Départ de corps (cercueil hors commune) - exhumation	27,50 €
Occupation chapelle / jour	32,50 €
Mise en fourrière animaux errants /jour / animal	33,60 €
Location château – Repas société locale	88,00 €
Location château – Vin d'honneur société locale	31,60 €
Location château – Repas particuliers locaux (20% arrhes à la réservation)	306,00 €
Location château – Vin d'honneur, particuliers locaux (y.c. arrhes 20%)	88,50 €
Location château – Repas hors commune (y.c. arrhes 20%)	429,00 €
Location château – Vin d'honneur hors commune (y.c. arrhes 20%)	134,50 €
Location Musée – Réunion séminaire ou autre - 1 H en journée	64,50 €
Location Musée – Réunion séminaire ... - 1 H en soirée (après 18h)	77,30 €
Location Salle des Fêtes – Vin d'honneur	588,00 €
<i>Dont arrhes 25% à la réservation</i>	147,00 €
Location Salle des Fêtes – Conférences, spectacles	1 082,00 €
<i>Dont arrhes 25% à la réservation</i>	270,50 €
Location Salle des Fêtes – Salle complète (avec cuisine)	1 800,00 €
<i>Dont arrhes 25% à la réservation</i>	450,00 €
Location Salle des Fêtes – Associations (2 ^e occupation)	295,00 €
Location Salle des Fêtes – Associations (à partir 3 ^e occupation)	546,00 €
Couverts – Associations – prix par personne	0,97 €
Maison des Services - droit d'occupation Conseil Général	439,00 €
Château communal - droit d'occupation AMSD	675,00 €
AU 1^{er} JUILLET	
Eau SNA – abonnement /semestre	2,14 €
Eau SNA – surtaxe eau /m ³	1,08 €
Assainissement SNA – abonnement /semestre	6,93 €
Assainissement SNA – surtaxe assainissement /m ³	0,68 €
Assainissement SNA – P.F.A.C.	1 953,40 €
Elèves CCFT 18 ans et plus	193,50 €
Elèves CCFT moins de 18 ans – 2 instruments	204,00 €
Elèves CCFT 18 ans et plus - 2 instruments	287,50 €
Eveil musical CCFT	38,50 €
Elèves hors CCFT moins de 18 ans	277,00 €
AU 1^{er} SEPTEMBRE	TARIFS 2022
Carte Transport /famille / trimestre	17,30 €
Ecole de musique	
Elèves CCFT moins de 18 ans	139,00 €
Elèves hors CCFT 18 ans et plus	386,50 €
Elèves hors CCFT moins de 18 ans - 2 instruments	408,00 €
Elèves hors CCFT 18 ans et plus - 2 instruments	575,00 €
Eveil musical hors CCFT	50,00 €
Elèves participant - Harmonie municipale, junior, ensemble cuivres	139,00 €
Formation musicale seule	70,00 €
Participation à un ensemble musical sans cours individuel	70,00 €